

avons l'intention de mobiliser tout le personnel voulu pour garnir ces frontières et nous défendre nous-mêmes. Quelles sont vos intentions?" La question a été une surprise pour la population britannique; en effet, si vous avez bonne mémoire, M. Baldwin avait déclaré il y a environ deux ans qu'il n'y aurait plus d'envoi de forces expéditionnaires. M. Bennett a répété la même chose chez nous, sans doute parce que M. Baldwin s'était exprimé dans ce sens. Mais c'était là, même alors, une déclaration très imprudente. En réponse à la demande des hauts officiers militaires français, les hauts officiers militaires anglais promirent dix-sept divisions, en ajoutant que sous peu il y en aurait encore autant. Aujourd'hui une force expéditionnaire est rendue sur le sol de France; elle se bat avec les soldats français, et elle ajoute chaque jour à ses effectifs.

Il me paraît absolument certain que notre contribution à la guerre devra prendre la forme d'une force expéditionnaire. Notre population ne comprendrait pas autrement l'accomplissement de nos promesses. Il importe donc de prendre la ferme décision d'envoyer une force expéditionnaire et de procéder incontinent à son organisation.

La seule question à résoudre est celle du moment de l'envoyer. Ici deux facteurs entrent en cause: l'organisation et l'entraînement de la force, et l'outillage. L'esprit le plus ardent ne pourrait s'attendre à ce que notre première force expéditionnaire à tout événement soit outillée à même les ressources du Canada. Il faudra utiliser les ressources de la Grande-Bretagne. Il serait inutile d'envoyer un contingent avant qu'il n'ait été entraîné ou de le conduire en Angleterre avant qu'il puisse être outillé.

Le très honorable M. MEIGHEN: L'entraînement peut-il se faire sans outillage?

L'honorable M. GRIESBACH: C'est une autre difficulté. Avec l'outillage que nous possédons nous pourrions, dans quatre ou cinq mois, procurer quelque entraînement. Si l'outillage est prêt en Angleterre, les troupes pourront être traversées. Il faudra encore une couple de mois pour les familiariser avec l'outillage dont elles devront se servir.

En terminant cette partie de mes remarques, je dis que l'on devrait déclarer qu'il y aura une force expéditionnaire, en faire connaître l'importance, procéder à l'organisation et à l'entraînement, et se procurer l'outillage le plus tôt possible.

Le discours du premier ministre contient un autre passage qui m'inquiète fort. Parlant des projets du Gouvernement, le premier ministre disait:

Les renseignements que nous avons obtenus indiquent que les moyens les plus immédiats et

les plus efficaces de collaboration seraient l'expansion rapide des écoles d'aviation, des installations aériennes et navales et l'expédition d'un personnel de l'air aguerri. Nous nous proposons de prendre immédiatement ces mesures.

Je veux saisir la première occasion qui m'est offerte pour protester là-contre. En 1899, lorsque le Canada affecta un contingent à la guerre sud-africaine, les autorités britanniques ont dit: "Nous ne désirons pas accepter vos troupes inexpérimentées. Nous sommes prêts à accepter vos compagnies et vos escadrons, que nous mélangerons avec nos troupes. Les vôtres manquent trop d'expérience". Et sir Frederick Borden, ministre de la Milice de l'époque, de répliquer nettement que jamais le contingent canadien ne partirait du Canada s'il ne restait une unité par elle-même sous le commandement de ses propres officiers. Nous avons pris cette ferme décision et le gouvernement britannique a accepté nos conditions. Tous les régiments que nous avons envoyés en Afrique-Sud ont gardé chacun leurs officiers et ont revêtu l'uniforme du Canada. Nos troupes ont fait honneur aux annales militaires de notre pays.

Lors de la Grande Guerre de 1914, nous avons offert d'envoyer une force expéditionnaire, et le gouvernement britannique trouva, vu le manque d'expérience de nos militaires, qu'il vaudrait beaucoup mieux fondre nos unités dans l'armée britannique. Et sir Sam Hughes de protester vivement en disant: "Si le contingent canadien passe l'Atlantique, il restera une division distincte, avec ses propres officiers et son propre uniforme". Encore cette fois nos soldats ont soutenu l'honneur du Canada et se sont battus côte à côte avec les autres alliés.

Aujourd'hui notre Gouvernement lance la même invitation: entraîner nous-mêmes nos aviateurs, les envoyer en Angleterre pour les fondre dans l'armée britannique de l'air, de sorte que partout ils passeront pour des membres de l'armée britannique de l'air. Je proteste énergiquement là-contre. Je voudrais que nos aviateurs, entraînés chez nous, conservent outre-mer leur identité, leurs officiers canadiens et leurs cadres d'organisation, et que ce soit le Canada qui paie la note. Je suis certain qu'ils accompliront des prouesses au front, tout comme ceux de la dernière guerre, et qu'ils enrichiront d'autant les fastes de notre armée de l'air. Lors de la dernière guerre notre armée de l'air l'a emporté sur celle de l'Angleterre, nos pilotes étaient ce qu'on pouvait désirer de mieux et ont pris la direction de toutes les attaques qui ont eu lieu. Mais ils faisaient partie de l'armée britannique de l'air, et le nom du Canada n'était mentionné que lorsqu'un aviateur se distinguait particulièrement.